

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉAMBULE	12
0.00 INTERPRÉTATION	13
0.01 Terminologie.....	13
0.01.01 Appel d’Offres.....	13
0.01.02 Bon de Commande.....	13
0.01.03 Bon de Livraison.....	14
0.01.04 Cahier de Charges.....	14
0.01.05 Contribution.....	14
0.01.06 Changement de Contrôle.....	14
0.01.07 Chantier.....	15
0.01.08 Charge.....	15
0.01.09 Chargé de Projet.....	15
0.01.10 Chargé de Soumission.....	15
0.01.11 Client.....	15
0.01.12 Coentreprise.....	15
0.01.13 Comité de Gestion.....	15
0.01.14 Contrat.....	15
0.01.15 Contrat de Construction.....	16
0.01.16 Directeur de Chantier.....	16
0.01.17 Directeur de l’Offre.....	16
0.01.18 Directeur Général.....	16
0.01.19 Échéancier de Paiement.....	16
0.01.20 Entrepreneur Externe.....	16
0.01.21 Force Majeure.....	16
0.01.22 Fournisseur.....	17
0.01.23 Frais Communs.....	17
0.01.24 Information Confidentielle.....	17
0.01.25 Manquement.....	17
0.01.26 Meilleurs Efforts.....	18
0.01.27 Offre.....	18
0.01.28 Ouvrage.....	18
0.01.29 Part des Travaux.....	18
0.01.30 Personne.....	18
0.01.31 Plans et Devis.....	18
0.01.32 Prix de l’Ouvrage.....	18
0.01.33 Projet.....	19
0.01.34 Propriété Intellectuelle.....	19
0.01.35 Représentant.....	19

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

0.01.36	Représentants Légaux.....	19
0.01.37	Sous-Traitant	20
0.01.38	Travaux.....	20
0.01.39	Travaux Communs	20
0.01.40	Travaux Réservés	20
0.01.41	Valeur Proportionnée.....	20
0.02	Intégralité et primauté	20
0.03	Lois applicables	20
0.04	Non-conformité.....	21
0.04.01	Divisibilité	21
0.04.02	Disposition alternative.....	21
0.05	Généralités	21
0.05.01	Cumul	21
0.05.02	Non-renonciation.....	21
0.05.03	Dates et délais.....	21
a)	De rigueur	21
b)	Calcul.....	21
c)	Reports	22
0.05.04	Références financières.....	22
0.05.05	Renvois	23
0.05.06	Genre et nombre	23
0.05.07	Titres.....	23
0.05.08	Approbation.....	23
0.05.09	Normes comptables.....	23
1.00	CONSTITUTION DE LA COENTREPRISE	24
1.01	Objet.....	24
1.01.01	Concertation	24
1.01.02	Buts de la Coentreprise.....	24
1.02	Identification.....	24
1.03	Publicité légale.....	24
1.04	Siège social	24
1.05	Contribution monétaire initiale.....	25
1.06	Intérêt initial des COENTREPRENEURS	25
2.00	RÉGIE DE LA COENTREPRISE	25
2.01	Direction générale.....	25
2.01.01	Gouvernance.....	25
2.01.02	Nomination	25
2.01.03	Description des tâches	26
2.01.04	Remplacement	26
2.01.05	Rémunération et remboursement des coûts.....	26
2.01.06	Divulgateion du mandat de Directeur Général.....	27
a)	Devoir du Directeur Général	27

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

	<i>b)</i>	Absence de pouvoir décisionnel	27
2.01.07		Contrat de service	27
2.02		Gestion de l'Offre	27
2.02.01		Directeur de l'Offre	27
2.02.02		Description de tâches.....	27
2.02.03		Chargé de Soumission	28
2.02.04		Réunions de travail	28
2.02.05		Décisions	28
2.03		Comité de Gestion	28
2.03.01		Rôle et composition	28
2.03.02		Président et secrétaire.....	29
2.03.03		Remplaçant.....	29
2.03.04		Nomination de Représentants.....	29
2.03.05		Éligibilité	29
2.03.06		Rémunération	29
2.03.07		Aucun remboursement	29
2.03.08		Assemblée	29
	<i>a)</i>	Fréquence	30
	<i>b)</i>	Première assemblée	30
	<i>c)</i>	Lieu	30
	<i>d)</i>	Avis de convocation	30
	<i>e)</i>	Assemblée extraordinaire	30
	<i>f)</i>	Ordre du jour	30
	<i>g)</i>	Quorum	30
	<i>h)</i>	Ajournement	30
2.03.09		Décisions	31
	<i>a)</i>	Unanimité	31
	<i>b)</i>	Procès-verbal	31
	<i>c)</i>	Transmission du procès-verbal	31
	<i>d)</i>	Approbation du procès-verbal	31
	<i>e)</i>	Conflit	31
2.03.10		Décision en l'absence d'assemblée	31
2.03.11		Conflit d'intérêts	31
2.03.12		Présomption.....	31
2.04		Gestion de l'Ouvrage	32
2.04.01		Directeur de Chantier	32
	<i>a)</i>	Nomination	32
	<i>b)</i>	Responsabilité du Directeur de Chantier	32
	<i>c)</i>	Description de tâches	32
2.04.02		Chargé de Projet	33
	<i>a)</i>	Nomination	33
	<i>b)</i>	Rôle.....	33
2.04.03		Réunions de Chantier	33
2.04.04		Décisions	33

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

	2.04.05 Procès-verbal	33
	2.04.06 Approbation du procès-verbal	33
	2.04.07 Impasse	34
2.05	Fonds communs	34
2.06	Gestion financière	34
	2.06.01 Livres et registres	34
	2.06.02 Gestion bancaire	34
	2.06.03 Budget.....	34
	a) Contenu.....	34
	b) Modification	35
	2.06.04 Comptes distincts	35
	a) Mise de fonds.....	35
	b) Garantie	35
	c) Crédits insuffisants	35
	2.06.05 Crédits d'opération.....	35
	2.06.06 Contrôle des factures reçues.....	35
	a) Bon de Commande et Bon de Livraison.....	36
	b) Comptes-fournisseurs	36
	2.06.07 Facturation des Travaux	36
	2.06.08 Perception et distribution.....	36
	a) Sommes facturées	36
	b) Sous-Traitant	36
	c) COENTREPRENEUR.....	36
	d) Sous-Traitant et COENTREPRENEUR.....	36
	2.06.09 Reddition de compte.....	37
	2.06.10 Achèvement des Travaux	37
2.07	Représentation	37
	2.07.01 Représentant	37
	2.07.02 Autorisation	37
	2.07.03 Emprunt	37
3.00	RÉGIE DES COENTREPRENEURS	38
	3.01 Information Confidentielle	38
	3.01.01 Engagement.....	38
	3.01.02 Portée de la divulgation	38
	3.01.03 Propriété exclusive	38
	3.01.04 Interdiction	38
	3.01.05 Besoin de connaître	38
	3.01.06 Protection.....	39
	3.01.07 Identification.....	39
	3.01.08 Copie.....	39
	3.01.09 Non-divulgation.....	39
	a) Engagement	39
	b) Exception	40

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

3.01.10	Interdiction d'utilisation	40
3.01.11	Achèvement des Travaux	40
3.02	Bonne foi	40
3.03	Ressources	40
3.03.01	Contrat de location	40
3.03.02	Expulsion du COENTREPRENEUR en défaut	41
3.04	Gestion de l'Offre	41
3.04.01	Droits exclusifs	41
3.04.02	Répartition et échéancier	41
a)	Travaux préparatoires	41
b)	Échéancier	41
c)	Avis	41
d)	Indemnisation	41
3.04.03	Ressources	41
3.04.04	Frais	42
3.04.05	Collaboration	42
3.04.06	Précisions	42
a)	Appel d'Offres	42
b)	Travaux Communs	42
c)	Travaux Réservés	42
3.04.07	Cautionnement de soumission	42
3.04.08	Prix	43
a)	Prix individuel	43
b)	Prix global	43
c)	Négociations	43
a)	Prix individuel	43
b)	Négociations	43
3.04.09	Préparation	43
a)	Aspect technique	44
b)	Collaboration	44
c)	Dissolution	44
d)	Extinction des obligations	44
3.04.10	Présentation	44
3.04.11	Négociation	44
a)	Comité	44
b)	Porte-parole	45
c)	Présence obligatoire	45
d)	Restrictions	45
e)	COENTREPRENEURS dissidents	45
3.04.12	Octroi du Contrat de Construction	45
a)	Signature	45
b)	Reconnaissance	45
3.05	Gestion de l'Ouvrage	46
3.05.01	Lois et normes	46

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

3.05.02	Sécurité du Chantier	46
3.05.03	Autorisations et permis	46
3.05.04	Lois du travail.....	46
3.05.05	Engagement des COENTREPRENEURS	46
3.05.06	Soutien	46
3.05.07	Collaboration	46
3.05.08	Information	47
3.05.09	Répartition des Travaux	47
3.05.10	Différends	47
3.05.11	Matériaux utilisés	47
3.05.12	Environnement	47
3.05.13	Protection du Chantier.....	47
3.05.14	Échéancier	48
3.05.15	Modifications de l’Ouvrage.....	48
3.05.16	Changements ou ajouts à la Part des Travaux.....	48
3.05.17	Inspection	48
3.05.18	Charges	48
3.05.19	Empêchement	48
	a) Justification.....	48
	b) Suspension de l’exécution	49
	c) Mitigation.....	49
3.05.20	Retard	49
	a) Avis.....	49
	b) Délai additionnel.....	49
	c) Résolution.....	49
	d) Défaut	49
3.05.21	Responsabilité.....	49
	a) Intérêt initial	50
	b) Aucune Contribution supplémentaire	50
	c) Part des Travaux	50
3.05.22	Négligence	50
3.05.23	Nettoyage.....	50
3.05.24	Fin des Travaux.....	50
3.06	Gestion financière	50
3.06.01	Frais Communs.....	50
	a) Première Contribution	50
	b) Contributions subséquentes	51
	c) Défaut.....	51
3.06.02	Travaux et matériaux	51
3.06.03	Gestion du compte particulier	51
	a) Contribution	51
	b) Somme en surplus.....	51
3.06.04	Crédits d'opération.....	51
3.06.05	Financement	51

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

3.06.06	Facturation.....	52
	a) Fréquence	52
	b) Pièces justificatives	52
	c) Références.....	52
3.06.07	Perception.....	52
3.06.08	Taxes	52
	a) Responsabilité individuelle	52
	b) Engagement	52
3.06.09	Distribution des pertes.....	53
3.06.10	Profits	53
3.06.11	Résolution du Contrat de Construction	53
3.07	Responsabilité des COENTREPRENEURS.....	53
3.07.01	Travaux Communs	53
3.07.02	Réclamation.....	53
3.07.03	Pénalités.....	53
	a) Travaux Réservés	53
	b) Travaux Communs.....	54
3.07.04	Exécution des Travaux Réservés.....	54
3.08	Assurances	54
3.08.01	Obligations des COENTREPRENEURS	54
3.08.02	Copies des polices	54
3.08.03	Assurance responsabilité générale.....	54
3.08.04	Assurance responsabilité automobile.....	54
	a) Couverture	54
	b) Avenant.....	55
	c) Système gouvernemental d'assurance	55
3.08.05	Assurances sur les biens	55
	a) Couverture	55
	b) Franchise.....	55
	c) Maintien	55
	d) Occupation.....	55
	e) Remboursement des primes	56
	f) Paiement en cas de sinistre	56
	g) Montant du sinistre	56
	h) Restauration de l'Ouvrage	56
	i) Droits et obligations inchangés	56
	j) Intérêt du Client dans la restauration.....	56
	k) Intérêt des COENTREPRENEURS dans la restauration.....	56
3.08.06	Assurance du matériel des COENTREPRENEURS	56
	a) Approbation du Directeur Général	56
	b) Avenant.....	57
3.08.07	Franchise	57
3.09	Cautionnement.....	57
3.09.01	Cautions fournies aux COENTREPRENEURS	57

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

3.09.02	Cautions fournies au Client	57
3.10	Sous-Traitant	57
3.11	Ressources humaines	57
3.12	Protection de la Coentreprise	58
3.12.01	Non-concurrence	58
a)	Portée	58
b)	Pénalité	58
c)	Pénalité additionnelle	58
3.12.02	Non-sollicitation du personnel	58
a)	Engagement	58
b)	Pénalité	58
3.13	Propriété intellectuelle	59
3.13.01	Engagement	59
3.13.02	Licence mutuelle	59
3.13.03	Découverte ou amélioration	59
a)	Propriété	59
b)	Présomption	59
4.00	ATTESTATIONS RÉCIPROQUES	59
4.01	Capacité	60
4.02	Effet obligatoire	60
4.03	Résidence	60
4.04	Statut canadien	60
4.05	Commission	60
4.06	Assurances	60
4.07	Prête-nom	60
4.08	Permis	60
4.09	Ressources	61
4.10	Divulgaration	61
4.11	Procédures judiciaires	61
5.00	RETRAIT D'UN COENTREPRENEUR	61
5.01	Retrait volontaire	61
5.01.01	Avis	61
a)	Avant le dépôt de l'Offre	61
b)	Après le dépôt de l'Offre	61
5.01.02	Mitigation	62
5.01.03	Indemnisation	62
a)	Par le COENTREPRENEUR sortant	62
b)	Renonciation	62
5.02	Retrait des COENTREPRENEURS	62
5.03	Retrait forcé	62
5.03.01	Cas d'ouverture	62
5.03.02	Pouvoir décisionnel	63

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

5.03.03	Contrôle	63
5.03.04	Équipement.....	63
5.03.05	Travaux.....	63
5.03.06	Responsabilité	63
6.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.....	64
6.01	Relations entre les COENTREPRENEURS	64
6.02	Force Majeure	64
6.03	Inaccessibilité	64
7.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	64
7.01	Avis	64
7.02	Résolution des différends	65
7.02.01	Négociations de bonne foi.....	65
7.02.02	Médiation.....	65
7.02.03	Arbitrage.....	65
7.03	Élection de for.....	65
7.04	Exemplaires	65
7.05	Modification	66
7.06	Non-renonciation	66
8.00	FIN DU CONTRAT	66
8.01	Accord mutuel	66
8.02	Sans préavis	66
8.03	Fin prématurée.....	67
8.04	Avis préalable.....	67
8.05	Changement de Contrôle	67
9.00	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	67
9.01	Financement.....	67
9.02	Signature	68
10.00	DURÉE.....	68
11.00	PORTÉE	68

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE A [B, C] – RÉOLUTION DE COENTREPRENEUR A [B, C].....	70
ANNEXE 0.01.01 – APPEL D’OFFRES	71
ANNEXE 0.01.05 – CONTRIBUTIONS	72
ANNEXE 0.01.23 – FRAIS COMMUNS.....	73
ANNEXE 2.01.07 – CONTRAT DE SERVICE	74
ANNEXE 3.03 – CONTRAT DE LOCATION	75
ANNEXE 3.05.09 – RÉPARTITION DES TRAVAUX	76
ANNEXE 3.05.14 – ÉCHÉANCIER	77
ANNEXE 3.09 – CAUTIONNEMENT D’EXÉCUTION, DE MATÉRIAUX ET DE MAIN- D’OEUVRE	78

© edilex inc. www.edilex.com

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

CONTRAT DE COENTREPRISE, intervenu en la ville de, province de, Canada.

ENTRE : V1 (*nom de la personne physique*), (*occupation*), domicilié(e) et résidant au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), faisant affaires sous le nom de (*dénomination*);

OU

V2 (*dénomination sociale de la personne morale*), personne morale dûment constituée, tel qu'elle le déclare, selon la Loi (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant sa principale place d'affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro conformément à la Loi (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*);

V2.1 (Représentant autorisé) (*à ajouter à la suite de V2, le cas échéant*) représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin, tel qu'elle le confirme

V2.2 (Représentant autorisé par résolution) (*à ajouter à la suite de V2, le cas échéant*) représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'indiqué dans l'extrait de résolution de l'administrateur unique [OU du conseil d'administration], annexe A;

OU

V3 (*nom*), [société en nom collectif], OU [société en commandite représentée par (*nom de son commandité*), son commandité], OU [société en participation], OU [coentreprise], OU [collaboration], OU [tout autre groupement de personnes] exploitant une entreprise par l'exercice d'une activité économique organisée à caractère commercial, dûment formée selon [le Code civil du Québec] OU [la Loi (*identification de la loi applicable*)] OU [le régime de droit commun applicable], ayant sa principale place d'affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée (*selon le cas*) sous le numéro conformément à la Loi (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle est immatriculée*), représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du*

COENTREPRENEUR A	COENTREPRENEUR B	COENTREPRENEUR C

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

représentant), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'elle le déclare, **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions des associés de la société en nom collectif], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] du commandité de la société en commandite], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions des associés de la société en participation], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] de chacun des participants à la coentreprise], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] de chacun des collaborateurs à l'accord de collaboration], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions des coentrepreneurs de tel autre groupement de personnes], à l'annexe A;

CI-APRÈS DÉNOMMÉE « COENTREPRENEUR A »;

ET : (*identifier le cocontractant*);

CI-APRÈS DÉNOMMÉE « COENTREPRENEUR B »;

ET : (*identifier le cocontractant*);

CI-APRÈS DÉNOMMÉE « COENTREPRENEUR C »;

CI-APRÈS COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉES LES « COENTREPRENEURS »;

PRÉAMBULE

LES COENTREPRENEURS DÉCLARENT CE QUI SUIT :

- A) (ci-après dénommé le « **Client** ») a fait un appel d'offres relativement à un Projet de, en date du 20..., dans le but d'inviter les entreprises intéressées à participer à la réalisation de ce Projet à déposer leur soumission;
- B) Les COENTREPRENEURS désirent coopérer ensemble en vue de répondre à cet appel d'offres et de soumettre une offre conjointe au Client;

COENTREPRENEUR A	COENTREPRENEUR B	COENTREPRENEUR C

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

- C) Les soumissions doivent être déposées le 20... ou à toute autre date ultérieure qui peut être déterminée par le Client, dans le cadre de modifications à la documentation de l'Appel d'Offres;
- D) Avant de déposer une soumission commune, les COENTREPRENEURS doivent convenir entre eux de leurs droits, devoirs, obligations, intérêts et responsabilités respectives, non seulement quant à la préparation et à la présentation de cette soumission, mais également en ce qui concerne l'exécution du contrat résultant de cet Appel d'Offres dans l'éventualité où leur soumission est retenue;
- E) Les COENTREPRENEURS considèrent cependant qu'il n'est pas opportun de former une société de personnes à cet égard, mais plutôt une Coentreprise dont le but consiste à mieux coordonner leurs actions individuelles;
- F) (désignation du coentrepreneur A) est une entreprise oeuvrant dans le domaine de (description du secteur d'activités de l'entreprise);
- G) (désignation du coentrepreneur B) est une entreprise oeuvrant dans le domaine de (description du secteur d'activités de l'entreprise);
- H) (désignation du coentrepreneur C) est une entreprise oeuvrant dans le domaine de (description du secteur d'activités de l'entreprise);
- I) Les COENTREPRENEURS désirent que la présente entente s'interprète comme un contrat de gré à gré;

À CES FINS, LES COENTREPRENEURS CONVIENNENT CE QUI SUIT :

0.00 INTERPRÉTATION

0.01 Terminologie

À moins d'indications contraires dans le texte ou d'incompatibilités avec celui-ci, les mots et expressions commençant par une majuscule dans ce Contrat et dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci s'interprètent comme suit :

0.01.01 Appel d'Offres

désigne l'appel d'offres numéro émis par le Client en date du 20... et reproduit à l'annexe 0.01.01 des présentes;

0.01.02 Bon de Commande

COENTREPRENEUR A	COENTREPRENEUR B	COENTREPRENEUR C

CONTRAT DE COENTREPRISE (Construction)

désigne tout écrit émanant de la Coentreprise, par lequel cette dernière place une commande de biens ou de services;

0.01.03 Bon de Livraison

désigne tout écrit constatant la livraison de matériel au Chantier;

0.01.04 Cahier de Charges

signifie le document établissant la définition des objectifs, la description des exigences, des spécifications et la description de chacune des tâches spécifiques à accomplir pour la réalisation du Projet;

0.01.05 Contribution

désigne tous les biens, sommes d'argent, effets, connaissances et expertise mis en commun par les COENTREPRENEURS, mais dont ceux-ci demeurent respectivement propriétaires, uniquement dans le but de permettre la réalisation du Projet et identifiés comme tels à l'annexe 0.01.05 du Contrat;

0.01.06 Changement de Contrôle

signifie, relativement à un COENTREPRENEUR ayant le statut d'une personne morale, n'importe quel des événements suivants :

- a) l'acquisition directe ou indirecte par une Personne, autre qu'une Personne détenant des actions de ce COENTREPRENEUR, de titres représentant plus de CINQUANTE POURCENT (50%) des droits de vote de ce dernier;
- b) l'acquisition par une Personne, autre qu'une Personne détenant des actions de ce COENTREPRENEUR, du droit d'élire ou de nommer la majorité des administrateurs de celui-ci;
- c) une entente portant sur la vente ou la disposition de tous ou de substantiellement tous les éléments de l'actif de ce COENTREPRENEUR;
- d) une réorganisation de ce COENTREPRENEUR menant au transfert des droits conférés par le Contrat de ce dernier à une personne liée;
- e) une fusion impliquant ce COENTREPRENEUR; ou
- f) l'approbation par les actionnaires de ce COENTREPRENEUR d'un plan pour la liquidation complète de celui-ci;

COENTREPRENEUR A	COENTREPRENEUR B	COENTREPRENEUR C